

REVUE DE PERTINENCE DES SÉJOURS EN UNITÉ DE SOINS ALZHEIMER

Mme Bernadette VERSCHELDE¹, Dr Gheorghe COPAESCU², Mme Nadia LESLOUS³,
Mme Karima FAYAN⁴, Dr Céline MOCH BREYSE¹, Dr Aurélia MARFISI-DUBOST⁵

1 : Service qualité et gestion des risques, 2 : Médecin Coordonnateur,
3 : Cadre de Pôle, 4 : Cadre de Santé, 5 : Présidente de CME

Centre Hospitalier Gériatrique du Mont d'Or – Albigny-Sur-Saône (69250) – Métropole de Lyon



AVEC LE CONCOURS FINANCIER
DE LA RÉGION OCCITANIE



CONTEXTE

L'Unité de Soins Alzheimer (USA) de l'EHPAD du CHG Mont d'Or s'adresse à des personnes souffrant d'une maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée, compliquée de symptômes psycho-comportementaux modérés qui altèrent la sécurité et la qualité de vie de la personne et des autres résidents.

Deux petites unités de vie existent sur l'établissement et hébergent en chambre individuelle 11 résidents. Des critères d'admission et de sortie encadrent le séjour des résidents dans ces unités de soins temporaires.

Or il a été constaté :

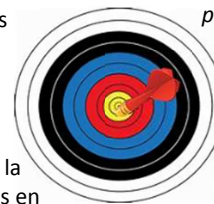
- Un faible turn-over des résidents admis,
- Plusieurs demandes d'admission en attente,
- L'absence d'une organisation stable permettant la réévaluation des dossiers de résidents en séjours dans ces unités.

Les séjours des résidents dans les USA sont-ils tous pertinents au regard des critères définis pour ces unités temporaires ?

OBJECTIFS

Engager une démarche d'évaluation des pratiques

Permettre à davantage de patients de bénéficier de ce type de prise en charge en USA



Améliorer la qualité de la prise en charge en soins en proposant une offre de soins en adéquation aux besoins de santé du résident

Repérer les déficits internes et externes à l'établissement

METHODE - MATÉRIEL

Grille de revue de pertinence du séjour en USA

Partie : _____

Grille n° : _____

Service : _____

Date de l'évaluation : _____

Nom de l'évaluateur : _____

Date d'entrée du résident dans l'unité : _____

Etiquette résident

A - Critères de pertinence

Présence d'un séjour en USA avec troubles psycho-comportementaux (dits productifs) gênants et/ou perturbateurs ne pouvant pas être gérés dans un EHPAD classique

A1 Agitation psychomotrice avec impacts sur le service et/ou les autres résidents et/ou la sécurité ☐

A2 Troubles du sommeil avec impacts sur le service et/ou les autres résidents et/ou la sécurité ☐

A3 Agressivité verbale ou physique avec impacts sur le service et/ou les autres résidents et/ou la sécurité ☐

A4 Fugues ☐

A5 Désobéissance comportementale avec impacts sur le service et/ou les autres résidents et/ou la sécurité ☐

Si l'une des boîtes est sélectionnée alors le séjour en USA est pertinent.

Décision : ☐ Séjour en USA pertinent ☐ Le recueil des éléments pour ce dossier s'arrête.
☐ Séjour en USA non pertinent

A' - Critères de sortie

Si le séjour ne correspond à aucun des critères de la revue de pertinence, retournez-vous aux critères de sortie

1 Maladie psychiatrique ☐

2 Perte d'autonomie motrice : personne confinée au lit ou en fauteuil et/ou ayant une grande dépendance physique (être grabataire, totalement dépendant pour l'alimentation, totalement dépendant pour la toilette, faiblesse rotatoire) ☐

3 Diminution ou disparition des symptômes psycho-comportementaux permettant une prise en charge par l'EHPAD classique, l'unité d'origine ou domicile ☐

4 Résident en stade terminal de la maladie lorsque son état de santé nécessite une prise en charge palliative ☐

5 Résident atteint de poly pathologies instables (Soins Médico-techniques importants) devant être orienté vers les unités de soins de longue durée ☐

6 NPI inférieur à 4 ☐

77 Etat stable du résident depuis au minimum 1 mois - pas de bénéfices à rester dans l'unité (même si le trouble du comportement est toujours là) ☐

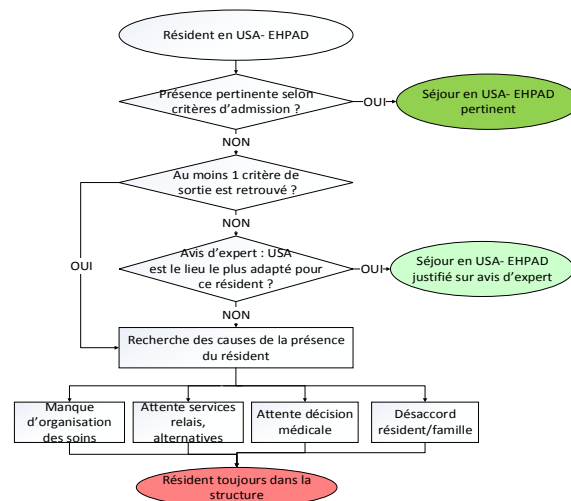
Si l'une des boîtes est sélectionnée alors le séjour en USA est non pertinent.

Décision : ☐ Séjour en USA non pertinent ☐ Compléter les tableaux C, D et E.
☐ Si le séjour ne correspond à aucun critère de pertinence (A) ou de sortie du résident (A'), le patient nécessite absolument d'être en USA ce jour.

Malgré l'absence de critères explicites de pertinence, l'expert juge que le résident doit être en USA. ☐ OUI, justifié
Si oui, indiquer les raisons : _____ ☐ NON

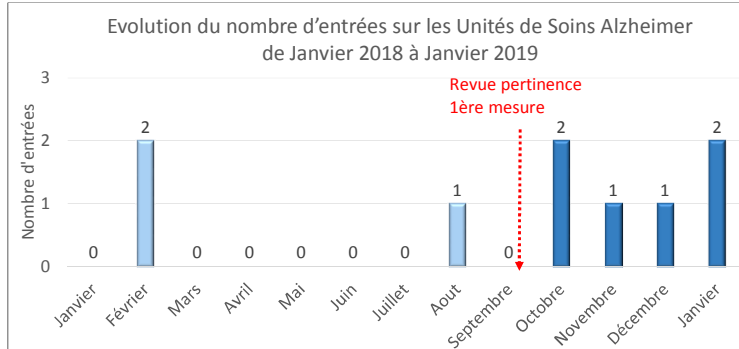
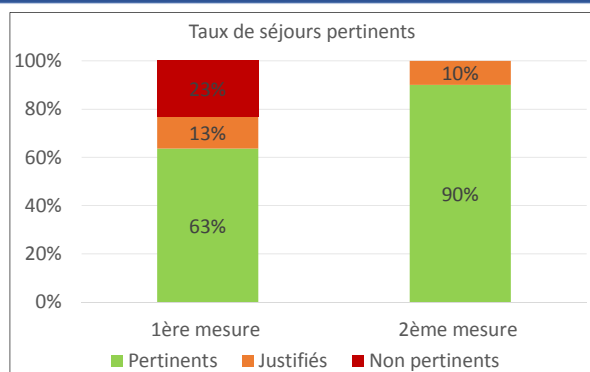
Ex : Attente de confirmation de la stabilité du comportement
Si coché oui, ne pas répondre à la suite du questionnaire.

DEMARCHE DE REVUE DE PERTINENCE DES SEJOURS EN USA



Logigramme inspiré de la fig.1 - Revue de pertinence des soins - HAS - Novembre 2017

RESULTATS - DISCUSSION



Causes identifiées pour les 5 séjours non pertinents :

- 5 séjours dus à un défaut de réévaluation du score Inventaire Neuropsychiatrique (NPI),
- 3 résidents pouvant sortir n'ont pas été identifiés par absence d'organisation permettant la prise de décision en équipe pluridisciplinaire,
- 1 séjour en attente de diagnostic médical cancérologie
- 1 séjour était dû à une erreur d'indication à l'entrée

Mise en place d'actions d'amélioration

- ACTION 1 :** Mise en place d'une organisation permettant d'identifier les résidents pouvant sortir => réunion pluridisciplinaire le 1^{er} mardi de chaque mois
- ACTION 2 :** Accompagnement des équipes par la psychologue à l'élaboration des grilles NPI
- ACTION 3 :** Rappel de l'importance d'informer le médecin lors de constat de troubles du comportement
- ACTION 4 :** Formaliser l'organisation décidée

CONCLUSION

Réévaluation mensuelle ayant créé une dynamique interne d'évaluation des pratiques.

Implication de toute l'équipe pluridisciplinaire dans la réévaluation.

Amélioration de la pertinence de la réévaluation de l'indication de séjour dans les USA.

Evolution favorable du nombre de nouvelles entrées.

Optimisation de la prise en charge des patients et de la gestion des lits.

Augmentation de la fluidité du parcours patient : libération de lits d'aval.